



## Note d'information

Point presse préalable au Conseil communautaire

Mercredi 19 juin à 17 h 30

Alixan

Salle polyvalente

### Bilan de l'année 2023

- **Compte administratif 2023**

#### Les chiffres clés

Budgets de fonctionnement : 239 M€ répartis sur 10 budgets

Dépenses d'équipement : 56,5 M€ avec près des deux tiers dans les domaines de la transition écologique.

#### Les résultats

Le compte administratif des budgets 2023 se résume ainsi : l'excédent de fonctionnement s'élève à 36,2 M€ pour un besoin de financement des investissements de - 16,9 M€.

L'exercice est donc globalement excédentaire de 19,3 M€

#### 58 M€ d'investissements et de soutien réalisés en 2023

- Ambition 1 : environnement et transition écologique : 36,3 M€ en 2023
  - Légère hausse de l'enveloppe allouée sur le mandat : + 3 M€ qui s'explique principalement par un accroissement des enveloppes sur les déchets ménagers (+ 6 M€ par rapport à 2022 pour le déploiement des conteneurs semi-enterrés, soit une multiplication par 3 des investissements sur les déchets)
  - Accélération des dépenses sur la gestion du cycle de l'eau : + 4 M€ par rapport à 2022 soit + 20 %
- Ambition 2 : développement économique et attractivité : 6,9M€ en 2023
  - Légère hausse de l'enveloppe : + 2,5 M€.
  - Un léger accroissement des enveloppes sur l'aménagement des zones économiques... qui devrait s'accroître du fait du foncier désormais encadré entre le ZAN et le maintien de la biodiversité.
  - Les premières enveloppes sur les fonds de concours « stade » et « stationnement touristique » ont été versées en 2023. Les dépenses pour l'espace des expositions de Romans sur Isère commenceront en 2024.

---

#### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



- Ambition 3 : services à la population : 4,4M€ en 2023
  - Diminution conjoncturelle de l'enveloppe du fait de la reconfiguration du projet du Théâtre le Rhône (finalement porté par la commune)
  - Légère augmentation du niveau de consommation du fait de l'achèvement en 2023 du plan Crèche précédent avec les paiements de la Crèche Est de Romans
  - Lancement des grosses opérations (phase de consultation) :
    - Reconstruction de la Médiathèque Simone de Beauvoir
    - Rénovation du train Théâtre
    - Transformation en piscine d'été à Bourg-lès-Valence
    - Et à venir : relance d'un programme Petite enfance complémentaire et accompagnement du projet Koesio Stadium (à hauteur de 10 M€)
  
- Ambition 4 : équilibres du territoire : 10,4M€ en 2023
  - Net renforcement de la politique d'équilibre territorial en 2023... et pour les années suivantes avec :
    - 10,8 M€ de fonds de concours supplémentaire
    - 2,5 M€ de dotation de solidarité communautaire en plus :
      - 50 % : redistribution des gains en consommation d'électricité sur l'éclairage public,
      - 50 % : majoration de la dotation de base de 20 k€ à 35 k€ ce qui concerne plus de 60 % des communes
  - Programmation d'un nouveau PLH renforcé dont l'enveloppe serait de 25 M€ + 18 % par rapport au précédent fixé à 21 M€

A cela s'ajoute également 6,2 M€ d'investissement de structure avec notamment le portage des investissements informatiques.

### **Le pacte financier pour 2023**

Une dotation de solidarité communautaire en cours de transformation. En 2023, elle se compose :

- d'une partie fixe de 7M€/an
- d'une partie à caractère exceptionnel et de soutien à l'inflation de 700K€/ an pendant 2 ans.

Pour 2024, elle s'étoffe d'un soutien plus fort aux communes rurales.

#### **Contact presse**

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



## En résumé

L'Agglo de Valence Romans est un territoire médian et représentative de la Région Auvergne Rhône Alpes. A titre d'exemple, la Région AURA est la seule des régions métropolitaines à présenter une capacité de financement avant emprunt et dispose du meilleur ratio de désendettement. L'Agglomération se situe dans cette dynamique... au-dessus des moyennes avec une progression continue.

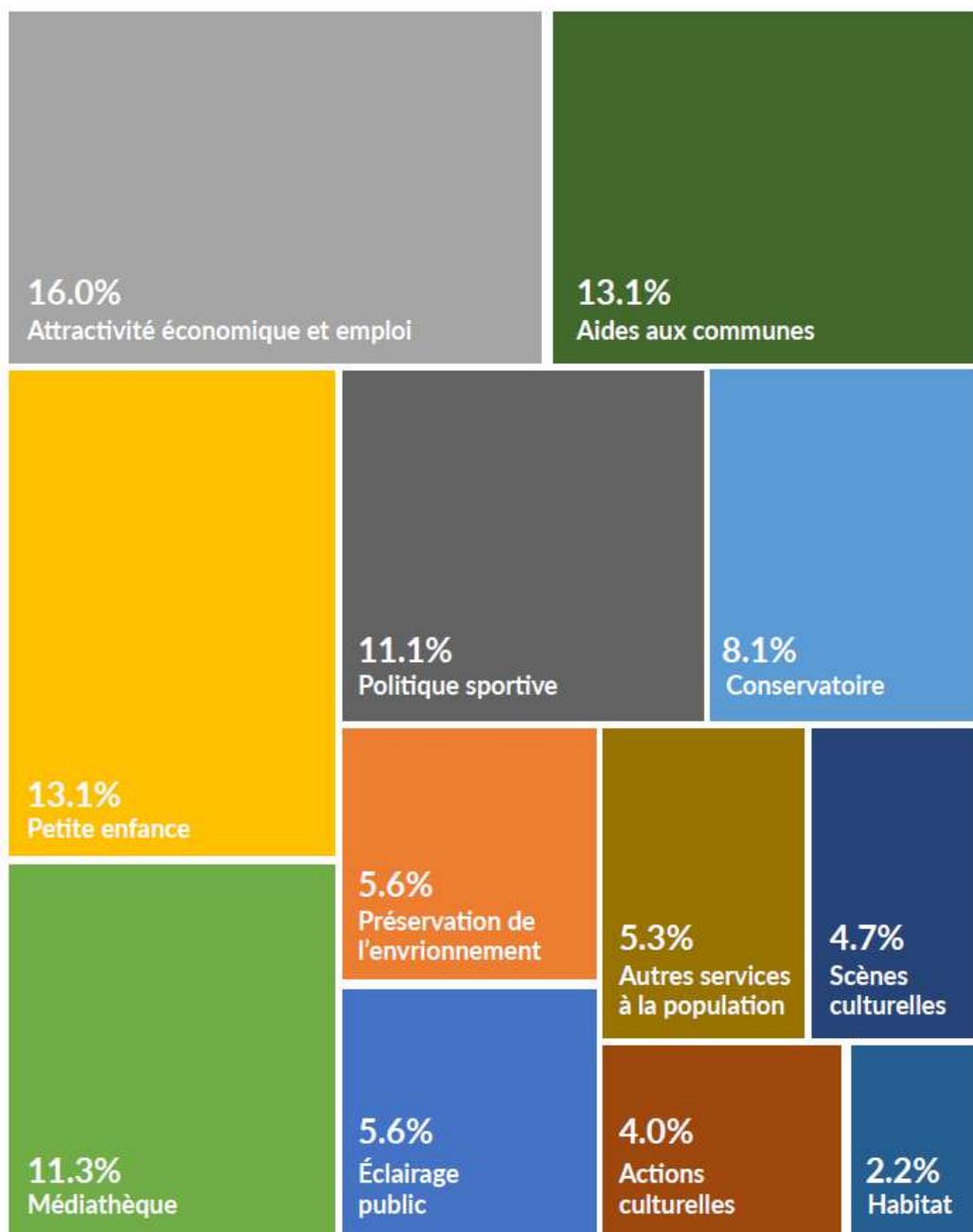
- Sur les dépenses de fonctionnement, l'Agglomération fait montre d'un niveau d'effort significatif : + 2,5 % alors que la moyenne des intercommunalités de 100 à 300 000 habitants connaît plus du double : + 5,3 %. C'est le produit des choix de gestion responsables tels que l'extinction de l'éclairage public la nuit. Ainsi quand les charges de fonctionnement courant augmentent de + 7,6 % dans les communautés comparables, elles ont diminué de - 1,3 % en 2023 dans notre Agglomération.
- Sur les recettes de fonctionnement, là aussi, l'Agglomération fait mieux avec + 8% en 2023 quand la moyenne des intercommunalités comparables est 10 % en-dessous avec + 7,2 %.
- Les dépenses d'investissement progressent de 10 M€ tous budgets confondus : en passant de 46 à 56 M€ soit + 22 %, là aussi, l'Agglomération se démarque puisque la hausse moyenne des investissements des intercommunalités est de l'ordre de + 9 %. Cette donnée prend en compte les budgets annexes porteur des politiques de transition et de sauvegarde de ce patrimoine commun qu'est l'eau.
- Enfin, avec un ratio de capacité de désendettement à 2 ans tous budgets confondus, l'Agglomération dispose encore de capacité forte pour poursuivre ces investissements. Là aussi, le ratio est bien meilleur que la moyenne des intercommunalités qui – tous budgets confondus – ont une durée de désendettement de 4,6 années.

## Répartition des charges nettes du budget général

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur





- **Bilan foncier 2023**

Au cours de l'année 2023, Valence Romans Agglo a **acquis 29 biens**, représentant 62 parcelles, d'une surface de 275 442 m<sup>2</sup>, pour un coût total s'élevant à 3 366 325,55 €. Valence Romans Agglo a par ailleurs, **cédé 11 biens**, représentant 57 parcelles, pour une surface de 137 372 m<sup>2</sup> et un prix total de 7 022 241,06 €.

La Communauté d'Agglomération a également signé la création **d'une servitude de passage**, représentant 4 parcelles d'une surface de 891m<sup>2</sup> à titre gratuit, **l'intégration dans le patrimoine public des ouvrages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales d'un lotissement**, représentant 15 parcelles d'une surface de 6 376m<sup>2</sup> à titre gratuit et **2 résiliations de baux** représentant 3 parcelles d'une surface de 116 661m<sup>2</sup>, pour un montant de 28 125 €.

**Contact presse**

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur

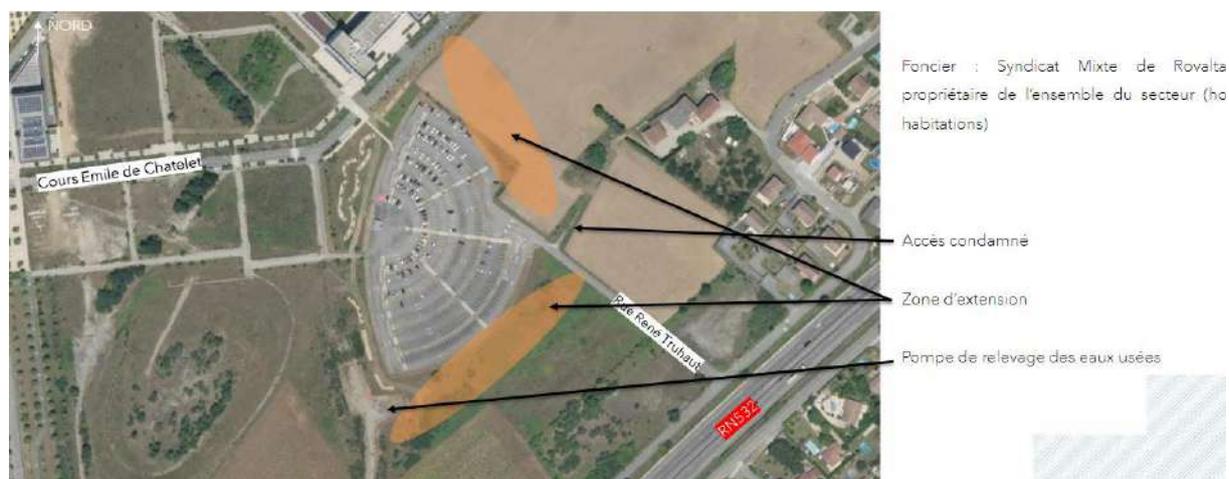


## Allobroges : cession de terrains de l'Agglo au profit de l'entreprise Framatome

En novembre 2023, l'Agglo avait cédé à l'entreprise Framatome 50 055m<sup>2</sup> de terrains situés au sud de l'ex-site de la Foire du Dauphiné, au prix de 60 € HT le m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, Valence Romans Agglo cède à l'entreprise la partie nord du site (27 073m<sup>2</sup>), celle supportant l'ancien Grand Palais et divers stands. Objectif pour l'entreprise : séparer ses activités tertiaires de ses activités de production. Le projet porte sur la réalisation de différents bâtiments tertiaires.

Le montant prévisionnel de la vente est fixé à 1 624 380 € HT (60 € HT le m<sup>2</sup>) auquel il convient de déduire un rabais forfaitaire de 560 445 € HT correspondant aux frais de décontamination et de destruction du bâti existant, pris en charge par l'acquéreur. Soit un prix de cession prévisionnel de 1 063 935 € HT.

## Rovaltain : cession de différents terrains à la SAEM IN SITU en vue de l'extension du parking P4



La SAEM IN SITU, société anonyme d'économie mixte, a acquis en 2021 le parking P4 de 430 places. Compte tenu du développement du Parc d'activités de Rovaltain, la SAEM IN SITU prévoit l'agrandissement du parking P4 de 264 places environ afin de porter le nombre d'emplacements à 694.

Valence Romans Agglo lui cède donc une parcelle de 7 115 m<sup>2</sup>, le long de la ligne courbe en direction de la voie express, au prix de 191 650 € HT. S'agissant de terrains non viabilisés et non aménagés, le prix de cession est fixé à 50 € HT le m<sup>2</sup> pour les surfaces en zonage AUez (1 645 m<sup>2</sup>) et 20 € HT le m<sup>2</sup> pour les surfaces en zonage AUfez (5 470 m<sup>2</sup>).

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



## 3 événements majeurs soutenus par l'Agglo en 2024

- **Exposition Jean-Paul Gaultier**



Depuis le 27 avril et jusqu'au 3 novembre, le Musée de la chaussure de Romans-sur-Isère met en lumière la collaboration audacieuse entre Jean-Paul Gaultier, *L'enfant terrible de la mode* et Stéphane Kélian, visionnaire romanais qui a su mettre sur le devant de la scène le tressé cuir. Une exposition unique à laquelle Valence Romans Agglo s'est associée à hauteur de 80 000 € pour (re)découvrir l'histoire de l'industrie du cuir et de la chaussure à Romans, ainsi que l'actualité du savoir-faire français.

- **Masters de pétanque**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Valence Romans Agglo est partenaire de l'étape des Masters de pétanque qui sera accueillie par la Ville de Romans-sur-Isère les 27 et 28 août 2024.

Comme pour les deux précédentes éditions, au titre des manifestations sportives internationales ou à forte attractivité, l'agglomération prend en charge les frais d'inscription à Quaterback, organisateur des Masters, qui s'élèvent à 59 400 € TTC.

Le budget prévisionnel des Masters 2024 est de 370 000 € (frais d'inscription compris).

La Pétanque Romane et la Ville de Romans-sur-Isère prennent en charge les frais d'organisation, d'aménagement et de logistique de l'étape.

- **Salon du livre à Valence**

L'Agglo, par le biais de la société publique locale (SPL) Office de Tourisme & des Congrès de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes, va organiser pour la première fois en 2024, un salon du livre d'essais, documents et actualité, 1<sup>er</sup> salon de ce type en France. L'objectif est de réunir une trentaine d'auteurs ayant publié dans les 6 mois précédent l'événement.

Le salon sera animé de nombreux temps de débats fondés sur la connaissance, les savoirs, les sciences et l'actualité. Des confrontations de points de vue, d'idées, d'appréciations avec des personnalités de premier ordre sont prévues, ainsi que des présentations par les auteurs de leurs ouvrages et des rencontres avec le public.

Le salon se déroulera les 2 et 3 novembre 2024 à Valence.

Le coût est estimé à 105 000 €, répartis entre la Ville de Valence (25 000 €) et l'Agglo (80 000€), via une rémunération complémentaire versée à la SPL, organisatrice de l'événement.

---

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



## Toqué du local : création d'un fonds annuel pour favoriser les évènements dédiés aux circuits courts



Toqué du local, la marque des circuits courts de l'Agglo, a pour objectif de valoriser les structures engagées sur le développement du territoire et l'économie locale. Elle est à la croisée de plusieurs politiques portées par Valence Romans Agglo (Projet Agricole et Alimentaire Durable du Territoire, tourisme, économie circulaire, culture scientifique, inclusion numérique...).

Un fond annuel de 50 000 € est désormais mobilisé afin de permettre à l'Agglo d'être présente lors d'évènements et de bénéficier ainsi d'un espace de communication (emplacement pour un stand, site internet, animations, etc.), et de valoriser la marque Toqué du local dans les documents de communication de l'évènement.

## Adhésion de l'Agglo à la charte 2024-2039 du Parc Naturel Régional (PNR) du Vercors

Le Parc Naturel Régional du Vercors, créé en 1970, repose institutionnellement sur un syndicat mixte composé des élus des communes (83 actuellement), de sept EPCI, des cinq « villes-portes », des deux départements (Drome et Isère) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Agglo compte aujourd'hui une seule commune adhérente : Combovin (sur 13 concernées), et une « ville-porte » : Romans-sur-Isère.

Le PNR s'appuie sur un projet de territoire traduit dans une charte d'une durée de 15 ans. Les collectivités adhérentes respectent les orientations de la charte de manière volontaire : le PNR ne fait que stimuler, coordonner ou porter des projets liés au développement durable et à la préservation de l'environnement.

Valence Romans Agglo profite de la révision de la charte pour la période 2024-2039 pour devenir adhérente et ainsi siéger au sein des instances du syndicat mixte (comité syndical et bureau).

L'adhésion génèrera une contribution au syndicat mixte d'un montant de 0,55€ par habitant du périmètre du parc. A titre indicatif, l'ensemble des communes du périmètre d'adhésion accueillent début 2024 environ 9 000 habitants, ce qui représente une contribution annuelle de l'ordre de 4 950 € et qui sera due à compter de 2025.

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur

